

## 3<sup>o</sup> congrès international des aires marines protégées Marseille & Corse - France, 21>27 octobre 2013 bienvenue sur le stand des parcs nationaux au palais du Pharo

Montpellier, le 17 octobre 2013

Après l'Australie en 2005 et les USA en 2009, l'Europe et la France accueillent pour la première fois le Congrès international des aires marines protégées - IMPAC3, à Marseille et en Corse, du 21 au 27 octobre. Organisé au palais du Pharo par et pour les acteurs des aires marines protégées (ou AMP), ce congrès a l'ambition de toucher un large public professionnel. Scientifiques, gestionnaires, élus, ONG, professionnels de la mer, penseurs, artistes : un millier de personnes sont attendues au palais du Pharo, à Marseille.

Le hall d'exposition du Pharo offre aux institutions présentes et aux partenaires d'Impac3 une occasion de marquer leur engagement au service des valeurs du congrès : le stand des parcs nationaux de France rassemblera les parcs nationaux marins des Calanques, de la Guadeloupe et de Port-Cros du lundi 21 à 14 heures au vendredi 25 octobre. Des expositions, des projections permettront de valoriser leurs actions sur leurs territoires marins respectifs

IMPAC3, c'est 5 jours d'échanges et de débats, de partage des savoir-faire, un rendez-vous exceptionnel au service d'un objectif commun et concret : protéger 10 % des océans d'ici 2020. Cet engagement international a été pris en 2010 par la Conférence des parties de la Convention pour la diversité biologique. Pour la France, la cible est portée à 20 %. IMPAC3 constitue une étape clé pour dresser un état des lieux et orienter les décisions à venir. Par l'intermédiaire de ses partenariats médias, de sa WebTV et des actions de Marseille-Provence 2013, IMPAC3 vise aussi à promouvoir un changement culturel, philosophique et social dans notre relation à la mer et à sa protection, pour plus d'océanité. Chaque journée est dédiée à un thème spécifique, subdivisé en sous-thématiques puis en focus. Le congrès s'achèvera par une rencontre politique internationale et des visites de terrain en Corse les 26 et 27 octobre.

En savoir plus :

<http://www.impact3.org/fr/programme/structure-du-programme>

<http://www.impact3.org/fr/>

1994 signes.

A propos de :

**Parc national de Port-Cros et de Porquerolles ( créé en 1963 )** : Coeur 2000 ha dont 1300 maritimes.  
Réserve intégrale : îlots de Bagaud, du Rascas et de la Gabinière  
Sont gérées par le Parc national : les propriétés de l'Etat de Porquerolles (1000 ha), les terrains du

Contact presse : Stephan Corporon  
Tél : +33 (0)4 67 41 82 13 - mob. : 06 73 85 21 04  
[stephan.corporon@parcnational.fron](mailto:stephan.corporon@parcnational.fron)

Parcs nationaux de France  
Château de La Valette  
1037 rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier



Conservatoire du Littoral situés au Cap Lardier (300 ha), et sur la presqu'île de Giens (110ha) pour le compte du Conservatoire du Littoral et des communes de la croix Valmer et d'Hyères. La rédaction en cours de la nouvelle charte du Parc permettra de constituer une aire optimale d'adhésion sur le continent. Le parc national célèbre en 2013 son Cinquantenaire.

1,6 millions de visiteurs/an

<http://www.portcrosparcnational.fr>

<https://www.facebook.com/Parc-national-de-Port-Cros-et-Porquerolles-page-officielle/248466951874663>

<https://twitter.com/PNPC83>

**Parc national de la Guadeloupe ( créé en 1989 )** : Coeur 21850 ha, AOA 94065 ha, 21 communes , aire marine adjacente : 130 800 ha.

Gérées par le Parc national : Réserve mondiale de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe (UNESCO). Zone humide d'intérêt international (RAMSAR) dans le Grand Cul-de-sac marin.

Habitants permanents : 210 000

650 000 visiteurs/an

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/>

<https://www.facebook.com/parc.guadeloupe>

<https://twitter.com/png971>

**Parc national des Calanques (créé en 2012)** : le 1<sup>er</sup> Parc national d'Europe à la fois péri-urbain, terrestre et marin. Coeur terrestre (Marseille, Cassis et La Ciotat) : 8 500 ha ; coeur marin : 43 500 ha ; aire d'adhésion : 2 630 ha ; aire maritime adjacente : 97 700 ha.

2 millions de visiteurs par an à terre et en mer.

<http://www.calanques-parcnational.fr/>

<https://www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques>

<https://twitter.com/ParcdesCalanque>

### **Parcs nationaux de France**

Parcs nationaux de France (PNF) est un établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006 dont le siège est basé à Montpellier. Sa vocation est de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

[www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr)

[www.facebook.com/Parcs.nationaux.de.France](http://www.facebook.com/Parcs.nationaux.de.France)

### **l'agence des aires marines protégées**

C'est en 2005, à Geelong, en Australie, lors du premier congrès mondial des aires marines protégées que germe l'idée de créer, en France, une structure entièrement dédiée à la création et à la gestion des aires marines protégées. L'Agence des aires marines protégées a pour principales missions : l'appui aux politiques publiques de création et de gestion d'aires marines protégées sur l'ensemble du domaine maritime français, l'animation du réseau des aires marines protégées, le soutien technique et financier aux parcs naturels marins, le renforcement du potentiel français dans les négociations internationales sur la mer.

<http://www.aires-marines.fr/>